

**Réservé SCIC**

N°Soc .....  
 Collège .....  
 Date de valeur .....

**PERSONNE PHYSIQUE**

# Bulletin de souscription de parts sociales au collège des investisseurs solidaires de la Coopérative Oasis

Merci de remplir toutes les rubriques en prenant soin d'écrire le plus lisiblement possible.

**je soussigné,**

<b>1er TITULAIRE</b> <span style="float: right;">Mme M.</span> Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... à N°dép : ..... Nationalité : ..... Profession : ..... Adresse : ..... Code postal: ..... Ville : ..... Pays : ..... Tél. : ..... Courriel : .....	<b>2nd TITULAIRE (facultatif)</b> <span style="float: right;">Mme M.</span> Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... à N°dép : ..... Nationalité : ..... Profession : ..... Adresse : ..... Code postal: ..... Ville : ..... Pays : ..... Tél. : ..... Courriel : .....
---	--

**Déclare souscrire au capital de la SCIC « Coopérative OASIS » au vu et su des statuts** (disponible sur [www.cooperative-oasis.org](http://www.cooperative-oasis.org))

Nombre de parts souscrites ce jour :  x 100 € =  €

La valeur nominale des parts sociales est de 100 euros par parts. **La souscription minimum est de 10 parts** soit une valeur nominale minimum de 1.000 €. L'attention est portée aux souscripteurs que tout investissement en parts de capital comporte le risque de perte propre aux valeurs mobilières, ainsi que le risque de liquidité.

- Règlement par chèque ci-joint à l'ordre de SCIC Coopérative OASIS
- Règlement par virement sur le compte IBAN FR76 4255 9000 7141 0000 3339 994 [CODE BIC : CCOPFRPPXXX]
- Pour limiter les envois papier, j'accepte de recevoir par courriel des informations et les convocations à l'AG de la SCIC.

**Je souhaite bénéficier de l'avantage fiscal sur l'impôt sur le Revenu**  
 Je note que si tout ou partie des parts ayant donné lieu à la réduction est cédé avant le 31 décembre de la 5<sup>ème</sup> année suivant celle de la souscription, il sera pratiqué au titre de l'année de la cession une reprise des réductions d'impôt obtenues. Il en est de même en cas de remboursement des apports par la **Coopérative OASIS** aux souscripteurs avant le 31 décembre de la 7<sup>ème</sup> année suivant celle de la souscription. Les souscriptions réalisées dans les douze mois suivant le remboursement, total ou partiel, des apports précédents n'ouvrent pas droit à l'avantage fiscal. J'ai bien noté que le justificatif juridique et fiscal me sera envoyé par la Coopérative en temps opportun.  
 Pour plus d'explication une note sur les avantages fiscaux est mise à votre disposition sur [www.cooperative-oasis.org](http://www.cooperative-oasis.org).

<b>PIÈCES INDISPENSABLES À JOINDRE :</b> copie pièce d'identité des co-titulaires + justificatif de domicile récent	<b>COMMENT NOUS AVEZ-VOUS CONNU ?</b> ..... .....
---	---

**Bon pour souscription (en toutes lettres) de :**  **parts**

Je reconnais conserver une copie du présent bulletin.

**Fait à**  **le**

**Signature du souscripteur**  
 (en cas de souscription conjointe, les deux signatures sont nécessaires)

**Bulletin à retourner à :**  
 Coopérative OASIS  
 chez Colibris,  
 55 rue des Vignoles, 75 020 Paris  
[contact@cooperative-oasis.org](mailto:contact@cooperative-oasis.org)